

<b>Axe de la Stratégie métropolitaine de lutte contre la pauvreté</b>	<b>Lutte contre la grande exclusion</b> <b>- Garantir à chacun l'accès effectif à ses droits santé sociaux et à un accompagnement adapté aux difficultés financières qu'il rencontre</b>
<b>Libellé action</b>	<b>Forum accès aux droits 2023</b>
<b>Diagnostic</b>	<p>La crise sanitaire et le contexte international ont eu des répercussions et pour conséquence la fragilisation des populations déjà les plus vulnérables et les plus exposées. Mais ils ont également fait basculer de nouveaux publics dans la précarité, comme les autoentrepreneurs, les travailleurs indépendants, les travailleurs précaires, les personnes retraitées ou encore les étudiants. Ils ont mis en évidence de nouveaux publics, qui n'avaient jusqu'alors pas de difficultés ou qui parvenaient à trouver les ressources nécessaires pour y pallier. Aujourd'hui leurs difficultés s'enkystent.</p> <p>Mais le nombre de sollicitations des services et d'aides facultatives délivrées par le CCAS depuis le début de la crise sanitaire questionne, malgré le fort impact attendu. Et d'autant plus dans un environnement difficile marqué par la guerre en Ukraine et les fortes tensions sur les marchés des matières premières.</p> <p>Les besoins sont bien présents sur le territoire herblinois. Ces constats sont partagés avec les partenaires institutionnels et associatifs implantés sur le territoire. L'analyse des besoins sociaux conduite en 2021, sur le volet action sociale, le confirme. Nombre d'herblinois sont éligibles aux dispositifs de droits communs ou d'aides financières diverses. Pour autant, ils ne s'en saisissent pas systématiquement.</p> <p>De plus, les situations sur le plan administratif et familial sont de plus en plus complexes, demandant l'intervention de professionnels juridiques (avocats, conciliateurs), alors que la Maison du Droit et de la Justice, située sur le quartier des Dervallières sur Nantes est peu connue des Herblinois.</p>
<b>Objectifs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre le non recours aux droits et faire connaître les structures ressources</li> <li>• Capter un public en fragilité qui ne sollicite pas systématiquement les institutions ou ne participeraient pas spontanément à des interventions de plus grande ampleur.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Le forum se déroulera en mai –juin 2023, en partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès aux Droits, qui pilote la politique publique d'aide à l'accès au droit à l'échelle d'un département.</p> <p>Il se déroulera au Carré des services. Ce lieu, bien identifié par les herblinois, se situe au cœur du quartier politique de la Ville, situé à Bellevue.</p> <p>Sur ce site, tous les jours à partir de 12h, le restaurant social du Carré accueille une cinquantaine de convives aux revenus modestes. De ce fait, des ménages en situation de précarité et isolés y déjeunent tous les jours. De plus, plusieurs fois par mois ont lieu dans le hall d'entrée un café des habitants, animé par des bénévoles, qui accueille un public fragile et isolé. Par ailleurs, des permanences sociales sont réalisées chaque semaine par le service action sociale et plusieurs partenaires assurent des permanences (CPAM, CAF, etc.)</p> <p>Le jour défini (mardi ou jeudi) et les horaires (11h-19h sans interruption) permettront de capter ce public. De plus, la présence d'une compagnie de théâtre forum et des travailleurs sociaux permettra d'aller-vers ce public, de diminuer les inquiétudes, de lever les interrogations et d'inviter le public à participer à l'évènement.</p> <p>En plus des stands des partenaires et des mini-conférences / débats qui seront proposés, des espaces confidentiels permettront des entretiens individuels avec les professionnels présents.</p>

<b>Partenaires de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les professionnels et partenaires présents aux permanences de la MJD: Ordres professionnels du droit (avocats, notaires, commissaires de justice, conciliateurs de justice), France victimes, Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille (CIDFF), Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) , Chambre REgional du Surendettement Social (CRESUS), Association Départementale d'Accompagnement Educatif et social (ADAES), Défenseur des Droits</li> <li>- Partenaires du service action sociale : Département, Caisse d'allocation Familiale (CAF) / Mutualité Sociale Agricole (MSA), Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), Centre Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Maison Des Personnes Handicapées MDPH, ADIL /Maison de l'habitant, Métropole (Dispositifs métropolitains), Préfecture, (étranger, QPV), Impôts, Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV), Secours Populaire MRAP / La Cimade, Mutuelles partenaires</li> <li>- Service de la ville : Pôle de service public (espace France service, conseiller numérique et Centres Socio-Culturel), Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Pôle jeunesse</li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>Sous réserve de disponibilité des partenaires</i></p>
<b>rritoire de mise en œuvre</b>	A destination de l'ensemble des herblinois Au cœur du quartier de Bellevue
<b>Durée de l'action</b>	1 journée
<b>Coût de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 travailleurs sociaux : 7 heures (sur la journée)</li> <li>- Responsable de Pôle : 25 heures (de janvier à juin 2023)</li> <li>- Responsable du service : 15 heures (sur la même période)</li> <li>- Prestataire théâtre forum : 7 heures (sur la journée)</li> </ul>
<b>Indicateurs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenaires impliqués dans la démarche</li> <li>- Nombre de visiteurs</li> </ul>

<b>Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de personnel : 1 500€</li> <li>- Prestataire : 3 000€</li> </ul>
<b>Total de l'action</b>	<b>4 500 €</b>
Nom de la commune Saint-Herblain	2 250 €
Plan Pauvreté (part Etat)	2 250 €